

Bernard LIOU

LE CONTENU DES AMPHORES, TYPOLOGIE ET EPIGRAPHIE : QUELQUES CAS ABERRANTS OU EMBARRASSANTS

Dans ce congrès de céramologie, mon propos ne sera pas céramologique, bien qu'il concerne des objets céramiques, les amphores, auxquels on s'intéresse beaucoup depuis quelques années et qui tiennent, me semble-t-il, de plus en plus de place dans les congrès de la SFEACAG. Aussi bien m'arrivera-t-il, dans les remarques qui suivent, de prendre mon élan dans les Actes du congrès de Caen.

En ce qui concerne d'abord la production des amphores, une constatation relativement nouvelle est qu'il s'en fabriquait à peu près partout. Ce qui rend particulièrement indispensable de distinguer d'une part les productions localisées et limitées de vases à usage domestique, destinés à stocker des denrées diverses dans la cave ou le cellier de la maison ou de la villa : le vin du terroir, par exemple, consommé sur place..., et, d'autre part, les emballages des produits exportés au loin, par voie essentiellement maritime et fluviale (avec d'évidents prolongements terrestres). Céramologues et archéologues, nous ne négligeons évidemment pas les premières et les renseignements d'ordre micro-économique qu'on en peut tirer. C'est toutefois la connaissance des seconds qui nous permet d'écrire peu à peu l'histoire des grands courants commerciaux de l'Occident romain.

Le problème est ici quantitatif : il n'y a pas de commune mesure entre les amphores fabriquées par exemple en Basse-Normandie (pour rester dans l'ambiance du congrès de Caen (1)) ou dans l'Indre-et-Loire (2), et celles qu'a produites pour son vin aux deux derniers siècles avant notre ère l'Italie tyrrhénienne (les Dressel 1) (3) ou pour son huile aux trois premiers siècles de l'Empire la Bétique (les Dressel 20).

Une autre perspective à ne pas perdre de vue concerne les produits transportés : ne comptent que le vin, l'huile et les sauces ou conserves de poisson ; les autres contenus sont, économiquement, quantité négligeable. Un récent catalogue d'exposition présente ainsi, issus des fouilles de la Bourse à Marseille, des "vestiges de produits du commerce en amphores (4)" : ces noyaux de pêches et d'olives, ces pépins de raisin, ces fragments de feuille de palmier et ces branches de fenouil se sont bien conservés. Ils témoignent de la diversité des marchandises transportées dans les amphores". Cela est pittoresque, et le public n'a pas manqué d'admirer l'étonnante conservation de ces végétaux ; mais cela est trompeur, et le public a dû croire qu'on transportait dans les amphores des feuilles de palmier et du fenouil..

Faisons, cependant, une place aux olives, qu'on mettait dans des amphores à huile (5), ou dans des amphores à vin quand elle étaient confites dans le *defrutum* des amphores Haltern 70 : le *defrutum*, comme la *sapa*, il faut le dire et le redire à tel ou tel participant du congrès de Caen (6), est un vin cuit, non un sirop ; et il n'y a pas d'amphores à sirop, non plus sans doute que d'amphores à *defrutum* (7), mais des amphores à vin (8), qui, dans la région de Malaga, était parfois du vin cuit. Ailleurs, en Istrie, de petites amphores tronconiques à long col et fond plat, sur

lesquelles des inscriptions peintes indiquent *oliva nigra* (ou *alba*) *ex dulci*, étaient peut-être spécialisées dans le transport et le commerce d'olives, noires ou vertes, confites dans du vin cuit (*dulce*) (9).

Je suis, par le biais des olives et du *defrutum*, entré dans mon sujet, qui concerne les rapports de la typologie et de l'épigraphie amphoriques. Il faut évidemment croire dur comme fer aux principes de base : qu'il y a des amphores à vin, des amphores à huile et des amphores à saumure que distingue leur forme; et que cette forme, malgré les modes et les imitations, révèle la région de production et l'époque : en sorte que nous savons reconnaître une amphore à vin d'Italie centrale du milieu du 1^{er} s. avant J.-C. (une Dressel 1 B, somme toute), une amphore à huile de Bétique, Dressel 20, de 50 ap. J.-C. ou du milieu du II^e siècle, une amphore à saumure espagnole du 1^{er} s. ou africaine des III-IV^e s. de notre ère.

Si la morphologie des amphores nous permet le plus souvent à elle seule de conclure à leur contenu, leur origine et leur date, c'est en partie grâce à la généralisation de données épigraphiques; c'est-à-dire, pour tel ou tel type, dans des cas privilégiés, des indications concernant ce contenu et cette date, et parfois même l'origine, données par des inscriptions "peintes" - en fait le plus souvent dessinées à l'encre sur l'objet lui-même. On sait peut-être que je m'occupe volontiers, depuis une douzaine d'années, de cette sorte d'épigraphie : la découverte des épaves Port-Vendres 2 et Saint-Gervais 3, les fragments issus de l'anse Saint-Gervais, à Fos-sur-Mer, depuis longtemps réunis au musée d'Istres, ceux que j'ai commencé à étudier à Lyon, à Vienne, et sur d'autres sites terrestres, ont permis, par exemple, d'enrichir, pour l'huile et les saumures de Bétique, les données que nous fournissaient principalement les dépôts de Rome et de Pompéi (10); de révéler le conteneur principal du vin de la même Bétique, pour la fin du 1^{er} s. avant J.-C. et la première moitié du 1^{er} s. de notre ère; de lire sur les amphores du sud de la Gaule - "G4" et "G5", comme l'on dit maintenant (11) - les noms des vins qu'elles contenaient : *Aminneum*, *picatum*, *mulsum* ou encore *Baeterrense*.

Ce sont là des documents de grande importance, mais qui réservent parfois des surprises. Les amphores en effet, à en croire leurs inscriptions, ne contiennent pas toujours ce que l'on s'attendrait à y trouver. Voici quelques exemples.

1. Des amphores "à saumure" d'Espagne du Sud mentionnant le vin.

Il s'agit des amphores piriformes des 1^{er} et II^e s. après J.-C. que nous appelons communément Beltran II B (12). Leurs inscriptions peintes mentionnent les dérivés de poisson, par exemple la *muria*, à Fos ou en Andalousie (13). Mais je connais à l'heure actuelle trois exemples où il est question de vin : un fragment de Fos, trop réduit pour qu'on puisse reconnaître à coup sûr la forme de l'amphore (aussi suis-je resté d'abord discret sur ce point..), dit *defr(utum)/excell(ens)* (14); une forme complète, en revanche, issue de l'épave Saint-Gervais 3 (150 ap. J.-C.), porte l'inscription VINRAVR, que je propose d'interpréter comme *vin(um) r(ubrum) Aur(elianum)* - *vin(um)*, en tout cas, est hors de doute (15); une autre enfin, à Arles, *vinu(m)/sil(.*) (16).

Il ne me paraît pas douteux, dans ce cas, que pour le vin et les saumures de la Bétique ont succédé aux Haltern 70 d'une part, et aux Dressel 7-11 et autres Pompéi VII d'autre part, des amphores peu différenciées et entre lesquelles en tout cas, faute d'une étude typologique assez fine, nous ne sommes pas encore en mesure de faire la différence. Y parviendrons-nous ?

2. Un cas tout à fait semblable, car rigoureusement inverse, est celui des amphores réputées vinaïres du nord de l'Italie, de forme Dressel 6, qui parfois contiennent du *garum*. Armand Desbat m'a signalé dans le cours même de ce congrès l'exemple le plus récent et le plus significatif, et m'a fait parvenir la publication *ad hoc*. Ces amphores sont le plus souvent vinaïres, et des inscriptions peintes nous le disent (17), mais on y avait déjà lu quelquefois le nom du *garum* (18). Or l'on vient de signaler à Salzburg (place Mozart...) une amphore, portant le timbre très connu T.H.B. (*Titus Helvius Basila*), qui avait conservé une partie de son contenu : des ossements de

poisson appartenant pour la plupart à la *Sardina Pilchardus*; une autre a gardé les vestiges d'une inscription peinte : ... *flos/vet(us)*. *Flos* ne peut guère s'entendre que *gari flos*, *muriae flos*, où le mot "fleur" est bien sûr un qualificatif d'excellence pour ces sauces de poisson (19).

Un cas exactement semblable est apparu naguère à Londres, où le nom d'un *liquamen* (autre sauce de poisson) produit à Antibes, *Antipolitanum*, figure sur une Dressel 2-4, amphore à vin s'il en fut (20).

3. Amphores de Gaule contenant du vin de Campanie ?

Je connaissais, il y a dix ans, quatre cols d'amphores de Gaule méridionale, trois de "G4" (deux à Fos, un à Lyon), un de "G5" (à Fos) (21), portant la mention abrégée MAS, qu'un latiniste, épigraphiste ou paléographe non archéologue, non typologue, développe spontanément en *Mas(sicum)*, qui est le nom d'un des crus les plus célèbres d'Italie, un coteau du Falerne. C'est ce qu'a fait R.Marichal, qui rencontrait la même mention sur une amphore de Vindonissa (22). Je m'y suis quant à moi refusé - et ai convaincu R.Marichal -, pensant qu'à la différence d'un cépage comme l'aminée, acclimatable en maintes régions, un cru comme le *Massicum* ne pouvait être commercialisé dans des amphores "gauloises". J'ai dès lors proposé de développer *Mas* en *Mas(siliense)*, et de considérer que ces amphores avaient contenu le vin de Marseille au demeurant fort bien attesté et exporté vers Rome dans le troisième tiers du I^{er} siècle (23). Or, les semaines qui ont suivi la publication de ces marques peintes de Fos ont vu apparaître un col, privé de sa lèvre et de ses anses, portant en toutes lettres *Massicum* (24). Quoiqu'on ne puisse pas déterminer à coup sûr à quelle forme d'amphore "gauloise" il appartient, son origine n'est pas douteuse: on ne peut imaginer que cette amphore de *Massicum* soit réellement campanienne, et que pour toutes les autres (j'en connais maintenant huit, dont six à Fos (25)), incontestables "gauloises", on puisse continuer à voir dans les lettres MAS l'abréviation de *Massiliense*. Il faut bien plutôt se résoudre à développer partout *Mas(sicum)*. Dès lors, ou bien il y a eu transvasement, à Fos par exemple, d'un vin importé dans d'autres conteneurs : les amphores sont à exclure, pour une raison de simple bon sens; les *dolia* conviennent bien pour les vins ordinaires, comme ceux de Tarraconaise ou de la région de Pompéi (26), mais fort mal pour un grand cru comme le massique. Ou bien il s'agit d'une appellation abusive, pour un vin produit et mis en amphore en Narbonnaise, mais baptisé du nom d'un cru italien prestigieux. J'ai longtemps hésité devant cette explication (27), qui me paraît aujourd'hui la moins improbable. Nous pensons tous, bien sûr, aux "champagnes" de Crimée ou de Californie.

4. Amphores à sauces de poisson fabriquées loin de la mer.

En 1978, Robert Lequément et moi avons relevé au musée de Lyon l'inscription peinte d'une amphore des fouilles du Bas-de-Loyasse qui, à l'époque, nous paraissait appartenir à la grande famille des amphores à saumure de Bétique, les Dressel 7-11. Elle était de la variété des amphores bien connues qui à Augst portent les inscriptions MVR (*ia*) HISP(*ana*), G(*arum*) HISP(*anum*) (28). L'interprétation ne nous a pas posé de problème : nous avons lu, à la première ligne, MVR(*ia*).

En 1986, Armand Desbat me fait part de sa certitude que cette amphore, dûment analysée, est une production lyonnaise. Je suis dès lors revenu sur cette première lecture, et ai proposé MVL(*sum*), du vin miellé, la *muria* me paraissant un produit peu lyonnais; l'inscription permettait, à la rigueur, cette lecture, comme on verra en regardant les deux dessins, le mien et celui d'A.D., que je mets côte à côte en précisant que le sien est le meilleur, et que le mien a subi peut-être un peu le contre-coup de ce repentir de lecture. Je savais, quand est paru le mémoire sur les inscriptions peintes de Lyon (29), que ma seconde lecture avait fort peu de chances d'être la bonne; nous avons, issue des fouilles de la rue des Farges, une amphore de même type, dont l'inscription ne laissait place à aucun doute : G(*ari*) F(*los*) (30), et il se confirmait que les amphores d'Augst à *muria* et à *garum* étaient bien de la même fabrication (31). Le volume, cependant, était sous presse, ou déjà sorti: à Armand, et à Bernard Dangréaux, de rectifier (32). Cela dit, ces amphores posent un problème embarrassant. Même si le *garum* et la *muria* d'Augst n'ont pas

Dessin B.L., *Archaeonautica*

Dessin A.D., *Gallia*

Inscription peinte sur amphore de Lyon

été préparés en Espagne, mais "à l'espagnole", ils ne l'ont pas été non plus à Lyon, mais au bord de la mer. Cette interprétation possible de *Hisp(anum/a)* a d'ailleurs peu de chances de tomber juste : S.Martin-Kilcher me signale, à Vindonissa, une amphore de ce type avec l'inscription ...ANT/EXCEL, c'est-à-dire (*garum*) ou (*liquamen*) ou (*muria*) / *Ant(ipolitanum/a/excel(lens))*. Ces sauces de poisson sont donc venues d'Espagne et d'Antibes dans d'autres conteneurs, et ont été mises en amphores probablement à Lyon. Quels conteneurs ? On ne sait. Des tonneaux ?

Heureusement, les amphores à petit fond plat de Lenzbourg - mais répertoriées aussi à Nyon, Vidy, Strasbourg, et Vindonissa encore, où un exemplaire mentionne la *muria* - qu'on rapprochait volontiers de ces amphores à saumure "lyonnaises" que je n'aime pas appeler (Daniel Paunier me pardonne) "Dressel 9 *similes*", viennent du bord de la mer. Daniel Brentchaloff, ici même, les revendique pour Fréjus (34).

Il n'y a, pour mon propos, pas de conclusion, sinon que ces mauvaises surprises de l'épigraphie amphorique, dans ses rapports avec la typologie, sont toujours possibles, mais ne doivent pas nous troubler, ni nous décourager dans notre effort d'interprétation économique des amphores : seulement nous rendre encore plus prudents, et modestes, prêts en tout cas à confesser et à rectifier les erreurs auxquels ce travail difficile nous expose.

NOTES

- (1) Cf. D.DUFOURNIER et J.-Y.MARIN, "Une production d'amphores au III^e siècle dans le Calvados", dans *SFECAG, Actes du congrès de Caen*, 1987, p. 23-27.
- (2) Que je mentionne ici pour saluer Alain Ferdière : cf. A.FERDIERE, P.-M.BLANC, X.FEHRNBACH, B.TOULIER et C.TOULIER-VALLEE, "L'atelier de Mougon (Crouzilles, Indre-et-Loire)", dans *Revue Archéologique du Centre*, 25, 1, 1986, p. 37-77; F.LAUBENHEIMER, "La production d'amphores de deux ateliers de potiers du bassin de la Loire moyenne", *ibid.*, 25, 2, 1986, p. 176-187.
- (3) Cf. A.TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, 1986. Voir notamment les pages consacrées à la diffusion des Dressel 1 en Gaule, 74-94.
- (4) *Le trésor de Garonne*, Catalogue de l'exposition Paris-Nantes-Marseille-Toulouse, 1987-1988, p. 67, n°55.
- (5) Les Dressel 23, par ex., qui ont au III^e s. succédé en Bétique aux Dressel 20 : cf. les inscriptions peintes *CIL*, XV,4803: *olivas colonbares*; 4804 : *olivas salitas*.
- (6) R.P.SYMONDS, par exemple, p.166, discussion de la communication d'A.DESBAT, *Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire*, p. 159-165. L'idée que le *defrutum* est un sirop procède de l'article de A.PARKER et J.PRICE, "Spanish Export of the Claudian Period : the Significance of the Port-Vendres II Wreck reconsidered", dans *International Journal of Nautical Archaeology*, 10, 1981, p. 221-228 (cf. p.223); elle est reprise par P.R.Sealey, *Amphoras from the 1970 Excavations at Colchester Sheepen (BAR British Series, 142)*, Oxford, 1985, p. 62-65. Nous reviendrons sur la question dans la publication définitive, en préparation, de l'épave Port-Vendres II. Mais voir l'excellente mise au point de J.H. VAN DER WERFF, "Roman amphoras at Nijmegen, a preliminary report", dans *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 34, 1984, p. 379-381.
- (7) J.MONAGHAN, "Découvertes maritimes provenant du baillage de Guernesey", dans *SFECAG, Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 42.
- (8) D.COLLS, R.ETIENNE, R.LEQUEMENT, B.LIOU et F.MAYET, *L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude (Archaeonautica, 1)*, Paris, 1977, p. 86-91. L'importance de la diffusion des Haltern 70, plus abondantes par exemple, dans le dépôt augustéen de la Longarina à Ostie, que les amphores vinaïres de Tarraconaise (Pascual 1 et

- Dressel 2-4 ensemble), me paraît constituer un argument très fort (cf. A.HESNARD, "Un dépôt augustéen d'amphores à La Longarina, Ostie", dans *The Seaborne Commerce of Ancient Rome. Studies in Archaeology and History (Memoirs of the American Academy in Rome, XXXVI)*, Rome, 1980, p. 141-156 (cf. p. 145-146); A.TCHERNIA, *op.cit.*, p. 154).
- (9) Cf. P.BALDACCI, "Importazioni cisalpine e produzione apula", dans *Recherches sur les amphores romaines*, Rome, 1972, p. 22, fig.8; 23, fig.11 et p. 27. Inscriptions peintes à Verceil, Chiavenna, Asti, Wels, Vienne (A.SCHORGENDORFER, *Die römischezeitliche Keramik der Ostalpenländer*, Vienne, 1942, p. 65, n°558), Spodnji Hajdin en Yougoslavie (IVA MIKI, "Rimske najdbe iz Ptuja po letu 1954", dans *Arheoloski vestnik (Acta Archaeologica)*, XIXII, Ljubljana, 1960-1961, p. 156 et pl.II, 12.
- (10) Voir in fine un index bibliographique concernant l'épigraphie amphorique (inscriptions peintes).
- (11) A la suite de Fanette LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule narbonnaise*, Paris, 1985.
- (12) M.BELTRAN LLORIS, *Las anforas romanas en Espana*, Saragosse, 1970, p. 433-444.
- (13) LIOU, MARICHAL (1978), n°29, p. 135-137; M.BELTRAN LLORIS, *op.cit.*, p.444.
- (14) LIOU, MARICHAL, n°35, p. 144-145.
- (15) Inédite. Cf. LIOU (1987), p. 70, note 31.
- (16) *Ibid.*, A2, p. 116-117.
- (17) *CIL*, XV, 4653 (*vinum.*); 4582 (*mulsum*). Cf. A.TCHERNIA, *op. cit.*, p. 132.
- (18) *Ibid.*, note 23.
- (19) H.HEGER, "Frührömische Amphoren aus der Stadt Salzburg (Mozartplatz, 4)", dans *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 51, 1986, p. 131-160 (cf. p. 132-137 avec fig.1 et 5); et J.LEPISKAAR, "Tierreste in einer römischen Amphore aus Salzburg (Mozartplatz, 4)", *ibid.*, p. 163-185.
- (20) S.FRERE, "Roman Britain in 1983", dans *Britannia*, XV, 1984, p.310 et pl.XXI, p. 344 et pl. XXVII-XXVIII.
- (21) Fos : LIOU, MARICHAL (1978), n°38, 39, 40, p. 146-149; Lyon : DESBAT, LEQUEMENT, LIOU (1987), 14, p. 144-146.
- (22) MARICHAL (1975), p. 538, n°27.
- (23) LIOU, MARICHAL (1978), p. 147.
- (24) LIOU (1987), F108, p. 74 et fig.11, p. 77.
- (25) Cf. *supra*, notes 21 et 22, et LIOU (1987), F109, 110, 111, p. 76-79.
- (26) Epaves à dolia (et amphores de Tarraconaise ou de Campanie) : M.CORSI-SCIALLANO et B.LIOU, *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4 (Archaeonautica, 5)*, Paris, 1985; A.HESNARD et coll., *L'épave GrandRibaud D (Archaeonautica, 8)*, Paris, 1988.
- (27) Qu'A.TCHERNIA n'envisage pas : cf. l'examen qu'il fait du problème, *op.cit.*, p. 283.
- (28) BOHN (1926), n°2 et 4, p. 202-204; GRENIER (1934), p. 616-618, n°1 et 3.
- (29) DESBAT, LEQUEMENT, LIOU (1987), L11, p. 150-151.
- (30) *Ibid.*, L16, p. 154-155.
- (31) Stefanie MARTIN-KILCHER a eu la gentillesse de m'envoyer depuis dessins des cols d'amphores et relevés des inscriptions, parmi lesquelles une MVR (*ia*) non publiée par BOHN, dont la ligature VR est très semblable à celle de Lyon. Les analyses que M.PICON a faites d'échantillons d'Augst ont d'autre part pleinement confirmé cette parenté.
- (32) A.DESBAT, "Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire", dans *SFEACAG, Actes du Congrès de Caen*, 1987, p. 164-165 avec n.5; B.DANGREAUX et A.DESBAT, "Les amphores du dépôt flaviien du Bas-de-Loyasse à Lyon", dans *Gallia*, 45, 1987-1988, n°205, p. 139, 142 et 144 avec note 5.
- (33) Suggérée par A.GRENIER (1934), p. 616.
- (34) La communication de D.BRENTCHALOFF, dans ce même volume, avec la bibliographie adéquate.

Index bibliographique de l'épigraphie amphorique (inscriptions peintes)

- Alesia : voir LEQUEMENT.
- Amiens : voir MASSY, LEQUEMENT-LIOU.
- Augst : voir BOHN.
- BOHN (1927) : O.BOHN, "Pinselschriften auf Amphoren aus Augst und Windisch", dans *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, XXVIII, 1926, p. 197-212.
- Carthage : voir DELATTRE.
- *CIL*, IV : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol.IV (Pompéi, Herculaneum), Berlin, 1871 (R.SCHONE); suppl.II, 1909 (A.MAU); suppl.III, 3, 1963 (M.DELLA CORTE); suppl.III, 4, 1970 (M.DELLA CORTE, F.WEBER et P.CIPROTTI).
- *CIL*, XV : voir DRESSEL.
- D.COLLS, R.ETIENNE, R.LEQUEMENT, B.LIOU, F.MAYET, *L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude (Archaeonautica, 1)*, Paris, 1977.
- D.COLLS, R.LEQUEMENT, "L'épave Port-Vendres II. Nouveaux documents épigraphiques", dans *Produccion y comercio del aceite en la Antigüedad, Primer congreso internacional (Madrid 3-6 dec. 1978)*, Madrid, 1980, p. 177-186.
- A.L.DELATTRE, "Le mur à amphores de la colline Saint-Louis à Carthage", dans *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1894, p. 89-119.
- A.L.DELATTRE, "Un second mur d'amphores découvert à Carthage", dans *Bull. de la Société archéologique de Sousse*, 1er semestre 1906, p. 375-390.
- A.DESBAT, R.LEQUEMENT, B.LIOU, "Inscriptions peintes sur amphores : Lyon et Saint-Romain-en-Gal", dans *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 141-166.
- H.DRESSEL, "Ricerche sul Monte Testaccio", dans *Bulletino dell'Istituto di corrispondenza archeologica*, L, 1878, p. 118-192.
- H.DRESSEL, "Di un grande deposito di anfore rinvenuto nel nuovo quartiere del Castro Pretorio", dans *Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 1879, p. 36-112 et 143-196.
- H.DRESSEL, "Scavi sul Monte Testaccio", dans *BCAR*, 1892, p. 48-53.
- H.DRESSEL, "Eine Amphore aus Spanien mit lateinischen Inschriften", dans *Bonner Jahrbücher*, 94, 1893, p. 66-79.
- H.DRESSEL, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2 : *Inscriptiones Urbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum. Partis posterioris fasciculus I*, Berlin, 1899.
- Fos-sur-Mer : voir LIOU.
- A.GRENIER (1934) : A.GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, VI, 2, Paris, 1934, p. 608-642.
- B.HELLY, A.LE BOT-HELLY, B.LIOU, "Un dépôt d'amphores Dressel 20 à inscriptions peintes découvert à Sainte-Colombe (Rhône)", dans *Archaeonautica*, 6, 1986, p.121-145.
- E.HUEBNER, "Nuevas fuentes para la geografía antigua de Espana", dans *Boletín de la Real Academia de la Historia*, XXXIV, 1899, p. 465-503.
- R.LEQUEMENT, "Deux inscriptions peintes sur amphores de Bétique à Alésia", dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXXI, 1980, p. 256-259.
- R.LEQUEMENT, B.LIOU, "Un nouveau document sur le vin de Bétique", dans *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 183-184.
- R.LEQUEMENT, J.-L.MASSY, "Importation à Soissons (02) d'olives au defrutum en provenance de Bétique", dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 263-266.

- LIOU, MARICHAL (1978) : B.LIOU, R.MARICHAL, "Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer", dans *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 109-181.
- B.LIOU, "Les amphores à huile de l'épave Saint-Gervais 3 à Fos-sur-Mer : premières observations sur les inscriptions peintes", dans *Produccion y comercio del aceite en la Antigüedad, Primer congreso internacional (Madrid 3-6 dec. 1978)*, Madrid, 1980, p. 161-175.
- B. LIOU (1987) : B.LIOU, "Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi", dans *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 55-139.
- Lyon : voir DESBAT.
- Mâcon : voir LIOU.
- MARICHAL (1975) : R.MARICHAL, "Rapport sur les conférences de paléographie latine et française", dans *Annuaire 1974-1975 de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVe section*, Paris, 1975, p. 521-542.
- J.-L.MASSY, F.VASSELLE, "Le commerce des amphores à Amiens", dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 3, 1976, p. 153-162.
- Pompéi : voir CIL, IV; TCHERNIA.
- Port-Vendres II (épave) : voir COLLS.
- P.REMARK, *De amphorarum inscriptionibus Latinis quaestiones selectae*, diss. de Bonn, Tübingen, 1912.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Novedades de epigrafía anforaria del Monte Testaccio", dans *Recherches sur les amphores romaines*, Rome, 1972, p. 107-241.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Bolli anforari di Monte testaccio", dans *Bull. della commissione archeologica comunale di Roma*, LXXXIV, 1974-1975 (paru en 1977), p. 199-248.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Monte Testaccio : i mercatores dell'olio della Betica", dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome (Antiquité)*, 91, 1979, p. 873-975.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "El Monte Testaccio hoy : nuevos testimonios epigraficos", dans *Produccion y comercio del aceite en la Antigüedad, Primer congreso internacional*, Madrid, 1980, p. 57-102.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Vicissitudini nella gestione del commercio dell'olio betico da Vespasiano a Severo Alessandro", dans *The Seabome Commerce in the Ancient Rome (Memoirs of the American Academy in Rome, XXXVI)*, 1980, p. 277-290.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Varia de Monte Testaccio", dans *Cuadernos de trabajos de la Escuela española de Historia y Arqueología en Roma*, 15, 1981, p. 105-164.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, *Il Monte Testaccio. Ambiente, storia, materiali*, Rome, 1984.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, S.SCHUPBACH, "Nota su un nuovo mercator olearius del commercio betico", dans *Bull. della Comm. archeol. comunale di Roma*, LXXXVIII (1982-1983), paru en 1984, p. 99-103.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Revisitando el Testaccio", dans *El comerç maritim romà a la Mediterrània occidental* (coll. Barcelone, 16-18 mai 1988, actes à paraître).
- Rome (Castro Pretorio, Testaccio) : voir DRESSEL, RODRIGUEZ.
- Saint-Gervais 3 (épave) : voir LIOU.
- A.TCHERNIA, "Amphores et marques d'amphores de Bétique à Pompéi et à Stabies", dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 1964, p. 419-449.
- Vienne (Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal) : voir HELLY, DESBAT.
- Vindonissa (Windisch) : voir BOHN, GRENIER, MARICHAL.
- F.ZEVI, "Appunti sulle anfore romane. La tavola tipologica del Dressel", dans *Archeologica classica*, XVIII, 1966, p. 208-247.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : D.PAUNIER

Daniel PAUNIER : Je remercie vivement Bernard Liou pour cette communication qui tend, peut-être, à bousculer quelques idées reçues; mais, comme il l'a rappelé, ces exceptions et ces problèmes ne doivent pas faire en sorte que les acquis soient définitivement écartés. Ces problèmes incitent à la prudence, bien sûr. Pour les amphores comme pour d'autres domaines, on a l'impression que plus les connaissances avancent, plus il faut être prudent et plus les idées reçues sont fragiles.

Robin P.SYMONDS : Je veux vous informer que nous avons, à Colchester, dans les dernières années, identifié encore une douzaine d'inscriptions peintes sur amphores; l'article doit paraître en 1989.

Je ne sais pas si vous êtes au courant de l'amphore trouvée dans la Tamise, il y a trois ou quatre ans, sur un site qui devrait être mieux fouillé l'an prochain; c'est une amphore Londres n° 555, variante de Haltern 70 provenant d'Espagne. Cette amphore contenait 6000 noyaux d'olives. Il faut donc toujours avoir à l'esprit qu'il peut y avoir d'autres contenus que l'huile, le vin ou la saumure.

Bernard LIOU : J'ai parlé de ce contenu, surtout à propos des Haltern 70, puisqu'un de nos problèmes est justement la multiplication des inscriptions peintes sur Haltern 70 qui nous parlent d'olives noires ou blanches (nos olives vertes, alba en latin), contenues dans, c'est-à-dire confites dans du defrutum : oliva nigra ex defruto, oliva alba ex dulci. Ce sont, pour l'essentiel, des amphores Haltern 70. Par ailleurs, dans

une des fouilles sous-marines auxquelles j'ai participé, celle d'une épave que nous appelons Sud-Lavezzi 2 (dans les Bouches de Bonifacio), qui date des années 10-20 de notre ère, une amphore Haltern 70 (là, aucune inscription peinte dans ce bateau) était à moitié pleine de noyaux d'olives. Donc, je sais très bien que cela existe; je pense seulement que dans l'amphore de la Tamise, les 6000 olives devaient mariner, là aussi, dans du defrutum ou dans quelques chose d'analogue, dans un vin cuit; cette amphore est, probablement, une amphore à vin de Bétique, car je pense que les Haltern 70 (il y en a beaucoup sur lesquelles ne figure aucune inscription) devaient, dans leur majorité, contenir du vin de cette région. Le defrutum était d'ailleurs, parfois, contenu dans des amphores d'une période postérieure à la vie des Haltern 70; on l'a vu, tout à l'heure, avec la Beltran IIB.

Armand DESBAT : En ce qui concerne l'amphore de Londres 555, c'est ce que j'appelle, pour ma part, Haltern 70 similis, qui correspond visiblement à un type qui dérive de l'amphore de Bétique; or, l'intérêt de ce type, c'est qu'il a été produit en Gaule. Je ne sais pas si vous avez relevé le fait dans la communication d'Anne Schmitt, hier : certaines de ces amphores présentent des caractéristiques de pâte qui, visiblement, se rapprochent des productions gauloises. On a donc suspecté (et, l'an dernier, au congrès de la SFECAG de Caen, j'en avais présenté l'hypothèse) que certaines de ces amphores étaient, peut-être, lyonnaises. Les analyses complémentaires réalisées ont conclu à une origine non lyonnaise de ces amphores, mais à une origine gauloise en les groupant avec des G.4 et des G.3 de la vallée du Rhône. On aurait donc un élément de plus à verser au dossier : la production et l'exportation en Gaule d'olives ou de vins mis dans des amphores de même type que celles de Bétique. Et il est probable, pour certaines d'entre elles, qu'il s'agit d'olives confites dans du vin. Au musée de Nyon, une amphore publiée par Pélichet porte une inscription que, personnellement, je lis oliva ex dulci et qui est une amphore Haltern 70 similis (ou Londres 555...).

Autre réaction, sur le problème de MAS. C'est vrai que d'avoir une amphore avec l'inscription Massicum fait, évidemment, pencher la balance, systématiquement, pour la lecture Massicum; mais il serait intéressant de voir, dans la mesure où l'amphore est incomplète, si la nature de la pâte indique, de manière certaine, une amphore gauloise. Bien que cela soit gênant, je ne vois pas pourquoi on peut écarter complètement la possibilité que certaines inscriptions MAS puissent être lues Massiliense. C'est vrai que, justement, le problème de MAS() AMIN() est assez gênant - tu le dis toi-même - pour reconstituer un Massicum aminneum.

Bernard LIOU : De toute façon, cette inscription est suspecte; la fraude n'est pas impossible.

Armand DESBAT : Il y a un élément qui reste à vérifier. Il faudrait, évidemment, faire un relevé, car je n'ai vu cette amphore que très rapidement. Mais au musée de Chalon-sur-Saône existe une amphore marseillaise à fond plat sur laquelle j'ai cru lire, personnellement, MAS...

* *
*

